

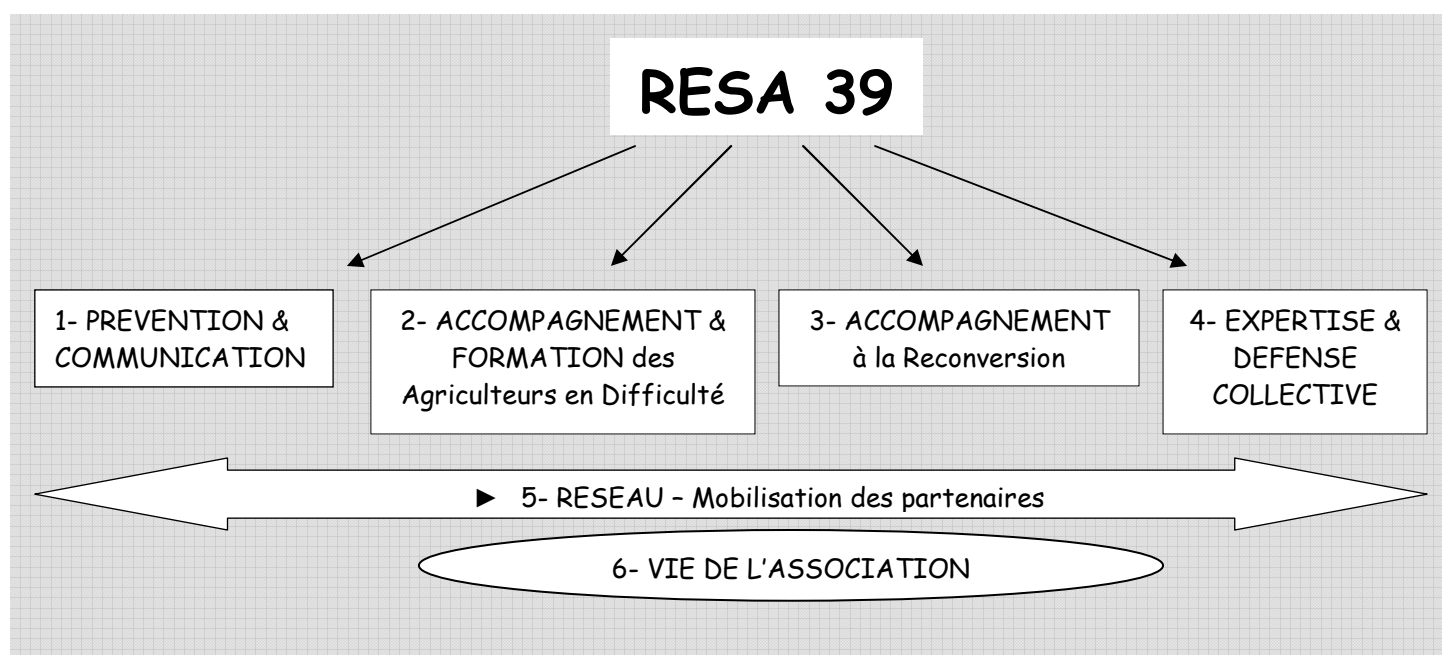
**RESA 39**

membre du réseau



Maison des Agriculteurs  
455 rue du Colonel de Casteljaud  
39000 LONS-LE-SAUNIER  
Tél./Fax : 03.84.24.95.11  
Mail. : [resa.39@wanadoo.fr](mailto:resa.39@wanadoo.fr)  
Site Internet : [www.solidaritepaysans.org](http://www.solidaritepaysans.org)

## Rapport d'activité 2012



### 1. Prévention et communication

RESA 39 intervient auprès des agriculteurs en difficulté à leur demande ; et bien souvent sur des situations déjà fortement dégradées. Or nous constatons fréquemment que les problèmes, pris en amont, auraient pu être solutionnés plus aisément.

Aussi l'association cherche-t-elle à s'inscrire dans une démarche de prévention. En communiquant sur notre action, en nous faisant connaître au plus grand nombre, en témoignant sur les difficultés du monde agricole et les solutions qui existent, nous nous adressons à trois types de public :

- les agriculteurs, en difficulté ou non, y compris les jeunes installés, avec un objectif de prévention et de connaissance du risque

- les acteurs du monde agricole, susceptibles de détecter des difficultés, d'orienter des exploitants vers RESA, d'accompagner les efforts de redressement des exploitations
- les citoyens, agriculteurs ou non, que la notion de solidarité agricole interpelle, appelés à nous aider ponctuellement ou à rejoindre nos équipes.

Nos actions de prévention et de communication :

### ➔ **Articles de presse**

7 articles sont parus dans la presse en 2012 :

- 4 articles pour présenter les Jardins du Partage
- 2 articles à l'occasion du pique-nique du 15 juillet à Ivrey
- « *RESA 39 à l'écoute des paysans en difficulté* », en avril, à l'occasion de la projection du film « Terres d'entraide ».

### ➔ **Le Fil de RESA – Bulletin d'information et de liaison**

Parution de 2 numéros de six pages, en juin et décembre 2012. Chacun a été tiré à 170 exemplaires: à destination des adhérents, bénévoles et agriculteurs accompagnés, ainsi qu'à nos principaux partenaires.

### ➔ **Site Internet – [www.solidaritepaysans.org](http://www.solidaritepaysans.org)**

RESA 39 administre les pages spécifiques au Jura. Les actualités de l'association, les formations à venir y sont mises à jour régulièrement. On y retrouve également une version électronique de notre bulletin, le Fil de RESA, ainsi que divers documents de communication.

### ➔ **Plaquettes et courriers de présentation**

Des plaquettes de présentation sont mises à disposition de nos adhérents et de nos partenaires, pour être distribuées et diffusées le plus largement possible. Elles sont envoyées chaque année à tous nos partenaires.

### ➔ **Documentaire : Dans le silence de nos campagnes**

En 2012, en partenariat avec Solidarité Paysans, Jean-Louis Saporito a réalisé un documentaire sur un sujet particulièrement difficile : la mal-être et le suicide chez les agriculteurs. Un agriculteur accompagné par RESA a accepté de témoigner sous l'œil de la caméra.

Synopsis : Par pudeur ou par honte, le silence des campagnes masque bien souvent des drames dont personne n'a conscience. Le métier d'agriculteur est un choix de vie, d'où le désespoir quand l'échec arrive.

Les raisons du suicide sont généralement multiples : revenus insuffisants, angoisse liée à l'avenir, difficultés à garder le patrimoine familial, solitude et parfois célibat, réputation de pollueur...

Pour comprendre les raisons du malaise qui peut conduire au drame, Jean-Louis Saporito donne la parole à des agriculteurs qui, tous, ont pensé au suicide et à différents intervenants de terrain qui les accompagnent et les soutiennent.

## 2. Accompagnement des agriculteurs en difficulté

Notre accompagnement auprès des agriculteurs en difficulté est mis en place à la demande des personnes, et pour les personnes : pour donner à celles-ci les moyens de trouver elles-mêmes des solutions, de prendre les décisions nécessaires.

Au-delà de l'accompagnement humain, technique, administratif, nous réaffirmons l'importance des formations : formations pour les agriculteurs, adaptées aux besoins et aux carences techniques ; formations, également, pour les bénévoles, parce qu'être accompagnateur ne s'improvise pas.

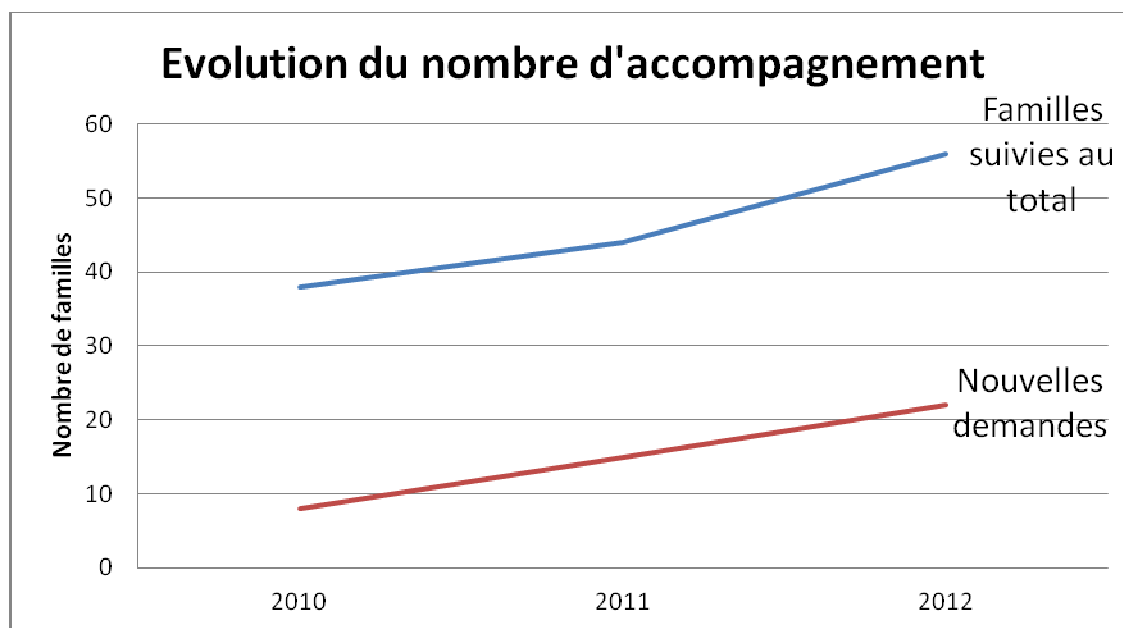
### → *Les familles accompagnées*

En 2012, nous avons accompagné 56 familles sur la durée (contre 44 en 2011 et 38 en 2010) : 34 de ces familles étaient déjà accompagnées l'an passé et 22 sont de nouvelles demandes.

S'ajoutent à ces accompagnements 5 contacts avec des exploitants en demande d'informations précises concernant leurs droits ou les démarches possibles adaptées à leur situation. Quand cela était pertinent, ces personnes ont été orientées vers nos partenaires.

Au mois de mars 2013, nous avons déjà reçu 8 nouvelles demandes.

Le travail de soutien et d'accompagnement mené par les bénévoles ne peut porter ses fruits que si la personne est réellement motivée et prête à se reprendre en main.



### → *Accompagnement aux procédures judiciaires*

En 2012, nous accompagnons 3 exploitations engagées en procédure collective, en redressement judiciaire. Nous travaillons en étroite collaboration avec les exploitants et le mandataire judiciaire afin de dédramatiser la procédure et de mettre en place et de suivre des plans de redressement viable.

Nous intervenons également sur du conseil ponctuel par rapport à ces procédures.

### ➔ ***Intervention dans les départements limitrophes***

Le réseau Solidarité Paysans n'est pas implanté en Bourgogne ni en Haute-Saône, alors que les besoins sont réels. RESA 39 a accepté, dans la limite des moyens disponibles, de répondre aux demandes d'accompagnement des paysans des départements limitrophes. Ainsi en 2012 nous avons repris un accompagnement initié il y a plusieurs années en Saône et Loire.

### ➔ ***Section Agriculteurs en difficulté et aides conjoncturelles de la CDOA***

La salariée et un administrateur de RESA étaient présents aux 3 réunions de la section. Nous y avons présenté deux audits d'exploitation réalisés dans l'année.

### ➔ ***Commission « Producteurs durablement hors-norme »***

RESA participe à une commission de conciliation semestrielle mise en place pour les producteurs laitiers ayant d'importants problèmes de qualité laitière et passibles d'une suspension de collecte. Les situations individuelles sont examinées, afin de proposer des accompagnements adaptés. Nous étions présents aux deux commissions 2012.

### ➔ ***Formation des bénévoles accompagnateurs***

Chaque trimestre, les bénévoles ont pu participer à une réunion de suivi : cette rencontre permet une relecture collective des accompagnements et du rôle des accompagnateurs. Deux de ces réunions étaient supervisées par Bernard BENGHOZI, médiateur en relations humaines. Vingt-deux personnes bénévoles ont participé à ces rencontres.

Bernard BENGHOZI a également préparé notre formation à l'écoute et à la relation d'aide en janvier 2012 pour des raisons de report de financements VIVEA. Thème: *comment bien démarrer un accompagnement et en faire le bilan* (14 stagiaires).

Monique ECOIFFIER comptable au CEGAR a encadré en février deux journées de formation sur l'utilisation des outils de gestion de la trésorerie (14 stagiaires).

L'association AGRICALL accompagne les agriculteurs en difficultés en Belgique. Deux psychologues du travail salariés de cette association ont encadré une journée de formation sur la compréhension des personnes en difficulté (12 stagiaires).

RESA 39 a également participé à une journée d'échanges de pratiques sur la vérification des créances dans les redressements judiciaires, proposée par le réseau Solidarité Paysans. La formation a porté sur les rappels juridiques de base et la comparaison de la jurisprudence dans nos régions.

### ➔ ***Formation des agriculteurs accompagnés***

Parmi les personnes que nous accompagnons, nombreux sont ceux qui ont des problèmes récurrents de qualité du lait, et tout particulièrement de cellules. Nous avons organisé, en partenariat avec le Docteur Giboudot du GIE Zone Verte, une demi-journée de formation sur la qualité du lait dans deux fermes. Huit personnes y ont participé.

### → *Chantier de bénévoles*

Notre but est d'accompagner sans faire à la place des personnes. Mais nous sommes parfois confrontés à des situations délicates, où un coup de main ponctuel peut aider à sortir de l'ornière. Dans ce cadre nous organisons régulièrement des chantiers collectifs. En 2012, cinq bénévoles de RESA se sont mobilisés pour aider à démonter un poulailler pour un adhérent de l'APAD 25.

## **3. Accompagnement à la reconversion**

L'association accompagne également les agriculteurs qui quittent leurs exploitations, par choix ou par obligation : accompagnement au cheminement personnel, négociation avec les repreneurs, démarches administratives, réalisation d'un bilan de compétences ou de formations, intégration de structures d'insertion...

En 2012, nous avons accompagné deux exploitations vers une cession d'activité. Nous avons réalisé chez l'un deux un audit technico-économique afin qu'il puisse bénéficier de l'aide à la reconversion dans le cadre de la CDOA.

## **4. Expertise et défense collective**

Au-delà de l'accompagnement individuel et personnalisé que nous proposons aux familles, notre activité s'inscrit dans une démarche globale d'appui aux agriculteurs en difficulté. En adhérant au réseau Solidarité Paysans, qui regroupe des associations similaires à RESA sur tout le territoire, nous participons à la mutualisation des données et des compétences, pour accompagner au mieux les exploitants. C'est également l'occasion de défendre les intérêts des agriculteurs en difficulté, auprès des décideurs.

### → *Réseau de veille et d'expertise*

La mutualisation des informations se développe au sein du réseau Solidarité Paysans, grâce à deux outils actifs : l'extranet et la liste de diffusion d'e-mail du réseau. Ainsi, les salariées ont à leur disposition une source d'information (juridique, sociale, technique...) constamment enrichie et mise à jour : les associations du réseau contribuent à la capitalisation des données.

### → *Observatoire*

L'outil informatique du réseau Solidarité Paysans, permettant de consigner les informations relatives aux accompagnements, au bénévolat et au travail salarié, fonctionne bien dans le Jura. A partir des données recueillies, une analyse des situations accompagnées est menée au niveau départemental et au niveau national. L'Observatoire permet aussi une gestion efficace des ressources humaines. Des éléments de la gestion des temps salariés et bénévoles sont présentés à la suite de ce rapport.

## 5. Les Jardins du Partage

### → Le projet

Ce projet est initié en partenariat entre RESA 39 et le conseil général. Au départ, l'idée est de mettre en lien une personne isolée bénéficiaire de minima social et un agriculteur ou un propriétaire de terrain, de façon à permettre à la personne isolée de cultiver son jardin - au sens propre, et au sens figuré...

Une animatrice assure le lien et la coordination entre les différents partenaires. Une plaquette a été réalisée pour communiquer sur le projet :

- favoriser le travail de repérage des jardins
- appeler les citoyens à soutenir et faire vivre ces jardins
- solliciter les propriétaires de terrains prêts à accueillir chez eux une famille de jardiniers
- proposer aux passionnés de jardinage de parrainer une famille de jardiniers et de partager leur expérience

A l'expérience, il se trouve que certaines personnes, en grandes difficultés, sont incapables de s'engager et de faire toutes seules; en même temps, l'envie est toujours là.

Aussi la solution du jardin partagé est, à ce moment-là, une "bonne" solution.

-on cultive ensemble; le "faire-ensemble" est aidant (transmission, soutien, recadrage).

-on est accompagné, il y a toujours quelqu'un au jardin.

-on tisse des liens, on fait sa part et on se motive pour la cause commune qui est de faire pousser de beaux légumes et de belles fleurs.

Le jardin partagé de saint amour est ainsi un lieu où viennent des enfants d'une école primaire, des retraités, des gens bénéficiaires de RSA (mis en place par les restaurants du cœur).

Il existe aussi un jardin de ce type à Lons, mis en place par la maison commune avec l'aide de la municipalité (démarrage l'an dernier, pour une dizaine de personnes). Un jardin démarre sur Poligny cette année pour 7 personnes. Sur Brevans, il est possible que ce type d'initiative démarre cette année (sur un terrain d'un agriculteur en lien avec RESA).

### → Les jardins en 2012

Les jardins ont démarrés pour la première année en mai 2012. Sur 10 jardins prévus, 5 ont fonctionné. Les facteurs de réussite sont :

- l'environnement : voisins bienveillants
- la motivation des bénéficiaires
- la "culture" des bénéficiaires : ceux qui ont vu leurs parents ou grands parents jardiner, et pour qui cela a du sens

Les cinq autres n'ont pas été menés jusqu'au bout. Nous pouvons y voir plusieurs explications:

- des raisons de santé
- des raisons d'éloignement
- il aurait fallu un accompagnement renforcé
- le projet a démarré tard et il n'y a pas eu la possibilité de trouver un terrain

Sur l'ensemble des jardins, un seul était située chez un agriculteur en lien avec RESA. Les autres chez des propriétaires privés, des paroisses ou autre. Les travailleurs sociaux qui ont orienté les

bénéficiaires sont des assistantes sociales, des conseillères en économie sociale et familiale et des conseillères professionnelles.

Parmi les jardins 2012, trois redémarrent en 2013

### ➔ **Les jardins en 2013**

L'objectif pour 2013 est de mettre 15 jardins en route. A ce jour 10 sont déjà prêts et cinq en négociations. Les contacts avec le réseau de bénévoles RESA et avec les travailleurs sociaux du CG sont riches et nombreux. Une adresse e-mail ([jardinsdupartage@hotmail.fr](mailto:jardinsdupartage@hotmail.fr)) et une ligne téléphonique (06.52.78.79.47) sont spécialement dédiés au projet

Les bénéficiaires de minimas sociaux auxquels nous avons à faire sont en général, en grandes difficultés. Un contact régulier avec les travailleurs sociaux "prescripteurs" est indispensable. Pour éviter les sorties de route, un système de "parrainage" est discuté avec le bénéficiaire et le travailleur social. Le parrain - ou la marraine - peut être le propriétaire, un voisin, le travailleur social ou une autre personne. Son rôle sera de guider et d'accompagner, avec bienveillance, le bénéficiaire sur l'activité jardin.

Il n'y a pas deux cas de figures identiques; aussi il est difficile, pour le moment, de modéliser une expérience ou un mode opératoire type.

Le simple fait de proposer un coin de jardin à une personne isolée ou très isolée est déjà en soi, une invitation à une remise en mouvement. L'aspect "nouveau" de la démarche motive et encourage; on sort des prises en charge classiques. Le fait que l'on demande d'abord un engagement MORAL (sortir de son isolement; cultiver son jardin) sur une durée (la saison) bouscule les habitudes et les conduites adaptées qui mettent en échec la plupart des tentatives d'insertion ou de réinsertion.

### ➔ **Dans la pratique**

1. Le travailleur social identifie une personne qui est intéressée par le jardin et contacte la coordinatrice du projet
2. Rencontre entre le travailleur social, le bénéficiaire et la coordinatrice :
  - présentation du projet au bénéficiaire (l'engagement, la contrepartie, l'idée)
  - évaluer ensemble les critères de recherche du terrain
3. Recherche de terrain (pas trop loin de chez le bénéficiaire, avec un approvisionnement en eau) et recherche de parrain
4. Visite sur terrain avec le bénéficiaire et le propriétaire
  - recensement des besoins (plants, outils, moyens de locomotion)
  - rappel de l'engagement.
5. Suivi du bon déroulement tout au long de la saison

### ➔ **Communication**

Nous avons tenu un stand à la journée des solidarités organisé par le Conseil Général le 29 novembre 2012. Le projet a été présenté dans quatre unités territoriales. Un article de presse est paru dans Juramag en décembre, un autre dans la feuille de route de l'association ATD quart monde.

## 5. Réseau et mobilisation des partenaires

Notre accompagnement se veut global : nous touchons aux champs du social, du technique, de l'économique... Nous sommes donc amenés à travailler avec l'ensemble des acteurs locaux en lien avec l'agriculture. Aussi avons-nous pour objectif de développer des partenariats avec ces différentes structures :

- sous la forme de collaborations plus ou moins étroites au cours de nos accompagnements, au cas par cas ou de manière plus générale
- sous la forme de partenariat financier : mobiliser de nouveaux partenaires nous permet d'assurer la pérennité de notre action auprès des agriculteurs en difficulté.

### ➔ *Partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole*

Notre rencontre annuelle avec le service social de la MSA n'a pas eu lieu cette année en raison d'une indisponibilité de notre partenaire. Cependant, des rencontres informelles avec les travailleurs sociaux de terrain nous ont permis de faire le point sur nos activités respectives et sur les accompagnements que nous menons en partenariat.

En outre, plusieurs échéanciers de paiement ont été négociés avec le service cotisation de la MSA pour des agriculteurs ayant des difficultés de trésorerie, et certains ont bénéficié de remises de dettes dans le cadre de la procédure Agriculteurs en difficulté.

### ➔ *Partenariat avec les centres de comptabilité*

En 2012, nous avons travaillé en partenariat avec le CEGAR afin de former nos bénévoles à une meilleure utilisation des documents comptables, chez les agriculteurs que nous accompagnons. Les centres de comptabilité étant des interlocuteurs privilégiés des agriculteurs, et souvent au fait de leurs difficultés, un travail commun a été mené sur plusieurs dossiers avec le CER et le CEGAR, toujours avec l'accord de l'exploitant.

### ➔ *Partenariat avec le conseil départemental d'accès au droit (CDAD)*

Le Conseil Départemental d'Accès au Droit a pour mission essentielle de définir une politique d'accès au droit dans le département, de piloter et de coordonner les actions en matière d'aide à l'accès au droit en :

- recensant les dispositifs existants et les faisant connaître
- identifiant les besoins non satisfaits
- participant au financement d'actions locales
- évaluant la qualité et l'efficacité des dispositifs auxquels il apporte son concours
- donnant un avis pour toute demande de concours financier adressé à l'Etat
- établissant un rapport annuel de son activité

Nous avons rencontré en février Mme Verney, présidente du CDAD et du Tribunal de Grande Instance de Lons le Saunier pour poser les bases d'un partenariat de travail. Suite à cette rencontre nous travaillons en collaboration avec la juriste du CDAD, le transfert d'information est facilité. Nous avons aussi participé à l'élaboration et la tenue des « journées départementales d'accès au droit » organisées en novembre à l'Hôtel de Ville de Dôle (cinq réunions de préparation et une journée de présence à l'évènement).

### ➔ ***Cellule de détection des agriculteurs en phase sensible***

La Chambre d'Agriculture et la MSA sont en partenariat à l'initiative d'un projet de détection précoce des agriculteurs en phase sensible. RESA 39 participe avec d'autres partenaires agricoles (banques, assurance, centres de gestion, d'emploi, fournisseurs) à la commission du projet en tant que partenaires secondaires.

### ➔ ***Négociations et collaborations diverses***

Au cours des accompagnements, nous avons échangé et négocié à plusieurs reprises avec des banques, des fournisseurs, des assureurs, des huissiers, des centres de recouvrement et des organismes de crédit, avec le centre des impôts.

Nous avons collaboré avec la DDT, les centres de comptabilité, Jura Habitat, la préfecture. Plusieurs dossiers ont été suivis en partenariat avec le mandataire judiciaire, dans le cadre de procédures collectives. En juin, nous avons été auditionnés par la Chambre d'Agriculture, dans le cadre du nouveau projet d'entreprise.

### ➔ ***Mobilisation des partenaires financiers***

Le Conseil Général, dans le cadre du contrat de développement de l'agriculture jurassienne, a reconnu le travail effectué par RESA en nous accordant 20 000 € pour l'année 2012. Le Conseil Régional nous a accordé une aide à l'emploi d'utilité sociale à hauteur de 13 300 €. Nous les remercions de ce soutien.

Nos partenaires agricoles ont également été sollicités : la MSA, la Chambre d'Agriculture, le Crédit Agricole, le crédit mutuel ont répondu à notre appel ; ainsi que le CEGAR, le CER, le Contrôle Laitier, Jura Bétail et la FDCL.

## **6. Le collectif inter associatif**

### ➔ ***Contexte de création et objectifs***

Le Conseil Général nous a conviés à participer à l'élaboration du CDAJ 2013-2015 (Contrat Départemental de l'Agriculture Jurassienne), et à intervenir dans l'axe social du développement durable. L'ensemble des associations (AFIP, AFOCG, Accueil Paysan, RESA, MRJC, le Serpolet, Terre de Liens) ont choisi de faire front commun et peser sur les décisions des politiques pour mettre l'humain au centre de tous les projets et convaincre que des alternatives existent, que des réseaux sont en marche, que des projets innovants voient le jour. Que toutes ces actions veulent atteindre le même objectif : créer les conditions d'un avenir vivable et viable pour chacun. Notre but est de promouvoir notre VISION NOUVELLE DE L'AGRICULTURE.

Ensemble, nous voulons faire un état des lieux de nos objectifs, trouver les points de convergences, mettre en commun nos projets, étudier les possibilités de partenariat. Nous cultivons le partenariat, car à notre sens, la diversité des acteurs et des actions est une opportunité, et non une menace pour chacun et pour tous.

## ➔ *Présentation des associations du collectif*

- **L'Association pour la Formation Collective et à la Gestion, AFOCG** est un organisme de formation qui accompagne les agriculteurs dans leur recherche d'autonomie : par la maîtrise de la comptabilité, dans la gestion et la prise de décision, dans les modes de production. C'est dans le cadre de formations collectives que les agriculteurs acquièrent des connaissances nouvelles, analysent leur activité professionnelle à travers des échanges de pratiques entre pairs et ainsi, sont en mesure de s'adapter à l'évolution du contexte économique et social.
- Le réseau **Accueil Paysan** regroupe des paysans et des acteurs ruraux qui englobent la spécificité d'un accueil intégré à une production agricole paysanne, privilégiant la qualité, respectueuse de l'homme et de son environnement, en vue d'un aménagement harmonieux du territoire. L'accueil à la ferme permet une diversification de l'exploitation. L'accueil se base sur la qualité des relations humaines et la volonté de créer du lien social à travers un rôle éducatif et pédagogique. Les paysans-accueillants souhaitent faire découvrir leurs métiers, leurs activités ; partager leurs connaissances, leur savoir-faire et leur environnement avec leurs hôtes et faire des ponts entre villes et campagne. Cet accueil doit être accessible au plus grand nombre.
- **Le Serpolet** agit pour développer une agriculture paysanne et biologique en circuit court et de proximité. Il mobilise les acteurs concernés pour développer à la fois la production et la consommation alimentaire locales. A côté du soutien à l'installation, et de la création d'un espace test agricole, le Serpolet sensibilise le grand public et les élus en organisant des manifestations publiques et des rencontres. Le Serpolet développe les circuits courts alimentaires de proximité en accompagnant les projets collectifs (AMAPs, projets de coopératives...) de l'émergence à la réalisation.
- **Terre de Liens** porte sur le territoire franc-comtois le projet du mouvement Terre de Liens qui s'inscrit résolument dans le soutien d'une agriculture de proximité, de petite taille, organisée de manière compacte, dont les pratiques cherchent à vivifier le sol, respecter les paysages et l'équilibre des écosystèmes. Parce que l'accès au foncier agricole est l'un des principaux freins à la mise en œuvre de tels projets, l'association Terre de Liens soutient les porteurs de projet en favorisant une implication forte de la société civile, réinventant ainsi de nouvelles formes de gouvernance territoriale basées sur la responsabilité et la collecte d'épargne solidaire. Entre autres actions, l'association Terre de Liens, constatant le manque de connaissance des acteurs en matière de foncier, intervient à différents niveaux pour apporter l'expertise qu'elle a développée sur le sujet : élèves des établissements d'enseignement agricole, futurs porteurs de projet, élus, citoyens.
- **L'Association de Formation et d'Information Pour le développement d'initiatives rurales, l'AFIP**, repère, fait émerger et accompagne des actions innovantes et porteuses de développement durable, que ce soit dans le domaine agricole ou dans tout ce qui contribue à la vitalité des territoires. L'AFIP organise des formations "de l'idée au projet" qui permettent aux personnes de mûrir leur projet par l'apport des pairs et des professionnels. Ils précisent leur mode de production et de commercialisation, identifient leur compétences, bénéficient d'aides dans le montage technique et financier. Ils font le lien entre projet de vie et projet professionnel.
- **Le Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne, MRJC**, participe depuis longtemps à la dynamique des territoires ruraux. Il contribue à ouvrir l'agriculture sur la société et inversement. Il agit pour que les jeunes ne s'enferment pas dans leur parcours d'installation. Il s'appuie sur une démarche d'éducation populaire dont un exemple représentatif est le jeu de rôles

"les agronautes" élaboré en 2009 avec des élèves du lycée de Levier. A travers ce jeu pédagogique, qui invite au débat, les jeunes appréhendent mieux les différentes dimensions du métier d'agriculteur, ce qui leur permet de réfléchir davantage à leur projet professionnel en accord avec leur projet de vie plus global.

### ➔ **Réalisations communes et projets**

A l'occasion de la foire du Jura, le Conseil Général nous a encouragés à être présents et mis un stand à notre disposition. Nous avons décidé de faire un stand commun. Nous avons visualisé sous forme de panneaux ce qui nous reliait et ce que nous avions en commun : 4 thèmes ont été retenus :

PAYSAN. TERRE. TERRITOIRE. ALIMENTATION.

C'est dans cet état d'esprit que notre collectif s'est constitué depuis peu. Nous avons rapidement constaté la diversité et surtout la complémentarité de nos actions. Nous avons apprécié l'expérience d'organiser ensemble un stand à la foire du jura, ce qui nous encourage à continuer.

Nous avons déjà pensé à des actions que nous pourrions mener en coopération :

- **Espace test** : L'espace test agricole permet au candidat à l'installation de tester grandeur réelle une activité agricole avant de créer ou de reprendre une entreprise agricole. Le porteur de projet acquiert à la fois des compétences sur la production, la commercialisation et la conduite et gestion d'une entreprise, dans un cadre sécurisé. Il bénéficie de la mise à disposition d'un outil de production: terrain, bâti et matériel. L'espace test agricole facilite l'intégration du porteur de projet sur le territoire et dans le monde agricole. C'est un dispositif complémentaire à ceux qui existent, particulièrement adapté aux hors cadres familiaux, dont on sait qu'ils représentent une part de plus en plus grande des installations.
- **Formation post installation** : Soutenir l'installation est nécessaire. Pérenniser l'activité et soutenir le nouvel agriculteur l'est tout autant. C'est pourquoi il nous semble opportun de mettre en place une formation post installation à destination des hors cadres familiaux récemment installés sur des productions émergentes. Une formation collective pour aborder la gestion du temps, la gestion de l'exploitation, la commercialisation, etc... à travers des échanges, des pratiques entre pairs. Cette formation nous semble complémentaire aux dispositifs existants.
- **Mise en relation des acteurs** : nous constatons le manque de relations entre les acteurs différents : agriculteurs, porteurs de projet, consommateurs, collectivités,... Or, nos associations ont des réseaux d'adhérents, de bénéficiaires, de partenaires différents ce qui constitue une véritable opportunité. En renforçant nos liens, nous comptons favoriser la diffusion de l'information, et ainsi décroïsonner les acteurs.

## 7. Vie de l'association

RESA 39, c'est avant tout une équipe, qui fait vivre l'association, par son engagement, sa mobilisation autour des accompagnements, et la construction d'une vie associative forte, au niveau du département comme au sein du réseau Solidarité Paysans.

### **➔ Evolution de l'équipe de RESA**

En 2012, l'association compte 42 adhérents. 29 bénévoles réalisent des accompagnements en binôme.

En 2012, nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouvelles salariées :

- Marion BAUDRY, animatrice d'Accueil Paysan à mi-temps, a rejoint l'équipe salarié le 15 octobre. Elle est présente à quart temps.
- Anne-Marie DALLOZ coordonne depuis septembre 2012 le projet des jardins du partage. Elle effectue 400 heures de travail par an pour ce projet.

### **➔ Instances statutaires et temps de convivialité**

Le Conseil d'Administration, composé de 20 administrateurs, s'est réuni 7 fois en 2012. Le bureau, composé de 5 membres, s'est réuni 8 fois. L'Assemblée Générale 2012 s'est tenue le 12 avril à Poligny. Notre pique-nique annuel a eu lieu le 15 juillet à Ivrey, avec une cinquantaine de participants, bénévoles, agriculteurs accompagnés et sympathisants. Nous avons partagé ce moment avec les membres de l'AFOCG. Le 11 janvier une soirée fondue a rassemblé l'équipe bénévole pour un moment convivial.

### **➔ Vie du réseau Solidarité Paysans**

Le réseau national Solidarité Paysans vit parce que chaque association s'y mobilise. Il nous permet de développer des outils et des compétences précieuses. Depuis avril 2011, Gérard Aymonier, administrateur à RESA, a pris place en tant que vice-président au conseil d'administration du réseau national. Huit jurassiens ont participé aux rencontres d'été de Solidarité Paysan qui se sont tenues dans le nord durant trois jours autour du thème : « ce que parler d'argent et de gratuité nous dit ». Nous avons aussi participé à l'assemblée générale de Solidarité Paysan. En novembre l'ensemble des responsables associatifs se sont rencontrés à Paris pour faire le point sur le positionnement politique du réseau.

Fanny DEMARQUE, l'animatrice de RESA 39, a effectué un stage de 5 jours à l'antenne de Solidarité Paysans Provence au sein de l'équipe de juristes. Ce stage nous a permis de renforcer nos compétences juridiques et de faciliter le transfert d'information entre les deux associations.

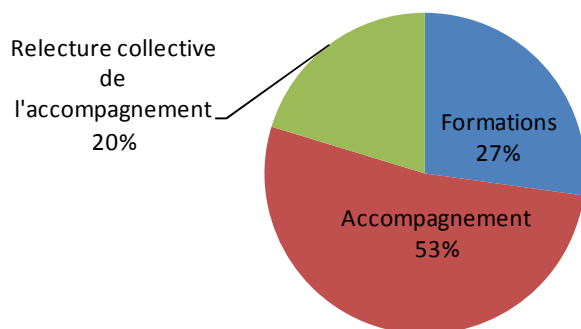
### **➔ APAD 25 et Solidarité Paysans Lorraine – construction d'un partenariat local**

L'APAD 25, association pour l'accompagnement des agriculteurs en difficulté dans le Doubs, membre du réseau Solidarité Paysans, a participé aux formations à la relation d'aide et comptabilité organisées par RESA 39. Nous avons participé, à leur Assemblée Générale.

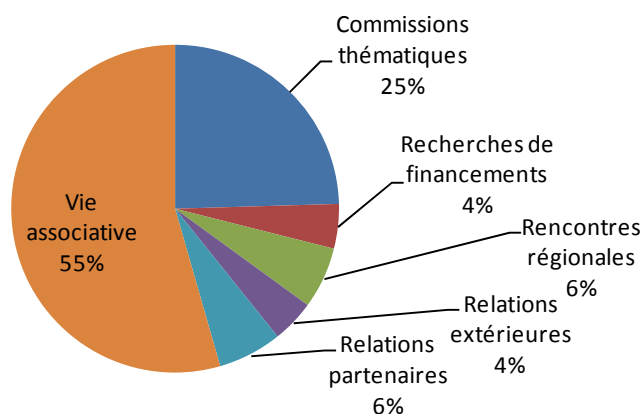
Le 28 février nous avons organisé une journée d'échanges et de débats sur l'évaluation de nos pratiques, et la construction d'un partenariat local renforcé.

Ces démarches sont encourageantes et il nous paraît important de poursuivre des actions communes, en particulier pour la formation des bénévoles accompagnateurs.

## Temps bénévole pour l'accompagnement (901 heures et 9 500 km)



## Temps bénévole pour la vie associative (823 heures et 8055 km)



## Temps salarié (1656 heures et 3037 km)

